

les nitrates et le sol

N&P 30/06/2010

points analysés	N&P	Informations contenues dans le dossier soumis à enquête publique
<p>aucune analyse ou données du site étudié</p> <p>affirmation sans aucun éléments d'analyses concrètes sur le terrain !</p>	<p>lacune majeure</p>	<p>RNT dec 2008 P12 « maîtrise de la fertilisation azotée – effluents d'élevage venant en substitution des engrais chimiques. « présentation page 75 informations générales IFIP 1997 présentation page 76 informations générales « présentation page 77 conclusion « « l'épandage dans le cadre d'une valorisation agronomique ne peut donc entrainer de nuisance pour le sol et les cultures » « «</p>
<p>aucune analyse ou données des sols du site ne figurent au dossier</p> <p>méthodologie</p> <p>l'ajustement se fait par rapport à quelles mesures suivant quel protocole</p> <p>pourquoi « être poursuivie » : aucune mesure n'est rapportée dans le dossier</p> <p>pourquoi « être poursuivie » : aucune mesure n'est rapportée dans le dossier</p>	<p>demande demande</p> <p>impossible</p> <p>impossible</p>	<p>présentation page 85 l'agriculteur s'appuie sur des prévisions qu'il « ajuste à chaque campagne d'épandage « «analyse de reliquat azoté et potentiel de minéralisation » « Page 121 mesures compensatoires « la surveillance de l'évolution des teneurs en azote et métaux dans les sols doit être poursuivie « « l'analyse des eaux souterraines et superficielles ne permet pas d'imputer, à l'élevage et se pratiques, les teneurs élevés en nitrates sur certains secteurs «</p>

évolutions de la réglementation

directive nitrate 4 : 70 kg d'azote total par Ha avec le lisier de porcs
(il faudrait au minimum 2,4 fois plus de surface d'épandage !)

Février. 2010 : Le plan veut limiter le taux de nitrates

à **10 mg par litre dans les rivières**,
au lieu des 50 mg admis pour la consommation humaine.

Étudier l'impact pour l'exploitation

demande